

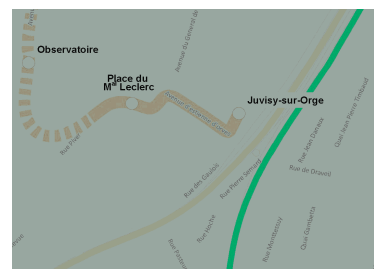
## Projet de tramway T7 à Juvisy

**Oui au tramway ... mais pas à n'importe quel prix !**

Depuis plus de 5 ans, l'ALE suit l'avancement du projet de tramway T7 et notamment le projet de seconde tranche qui doit relier Athis-Mons à la gare de Juvisy.

La position de l'ALE sur ce projet a toujours été claire :

- **l'ALE soutient l'arrivée du T7 à la gare de Juvisy.**  
Le tramway est un mode de transport de proximité performant et écologique. Il doit permettre de réduire l'usage de la voiture, source pollution, de nuisances, d'insécurité et grande consommatrice d'espace public.
- **l'ALE s'oppose au tracé actuel prévoyant un tunnel sous le parc de l'Hôtel de Ville** car impactant pour le parc et présentant un risque important pour les nappes phréatiques et les sources.  
Ce tracé implique par ailleurs des coûts d'investissement très importants grévant d'autant le budget régional affecté au développement des transports collectifs en Ile de France  
**L'ALE s'oppose pour les mêmes raisons à la réalisation d'une station enterrée à hauteur de l'observatoire** inadaptée au contexte local.
- **L'ALE émet le souhait que le tramway soit prolongé vers EVRY/CORBEIL via la RN7** ainsi que vers Draveil afin notamment de desservir la Base de Loisirs
- **L'ALE demande la mise en œuvre de la concertation avec les Juvisiens et les associations locales pour la définition de projet et le choix du tracé définitif.**



Tracé du tunnel  
sous le parc de l'hôtel de ville

### Etat d'avancement du projet

De nombreux juvisiens et associations se sont exprimés en juin 2013 lors de l'enquête publique relative au projet et beaucoup se sont inquiétés du projet de tunnel.

**Au cours de cette procédure, l'ALE a rencontré le commissaire enquêteur et lui a remis un rapport complet** lui exposant sa position et argumentant pour de possibles tracés alternatifs. Malgré toute cette mobilisation citoyenne, le commissaire enquêteur a remis un avis favorable au projet, sans réserves, permettant au préfet de déclarer le projet d'utilité publique et de conforter le tracé actuel.

A ce jour, M. Robin Réda, nouveau maire de Juvisy et Président de la CALPE s'est engagé à faire évoluer le tracé actuel en intervenant auprès du STIF et à mettre en œuvre la concertation.

**L'ALE ne peut que se satisfaire d'une telle démarche** et espère qu'il ne s'agit pas que d'une simple promesse de campagne sans suite !

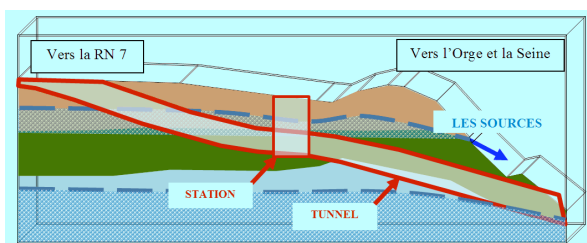
## Synthèse du document remis par l'ALE au commissaire enquêteur le 8 juin 2013 (1)

### **L'ALE a émis deux réserves principales :**

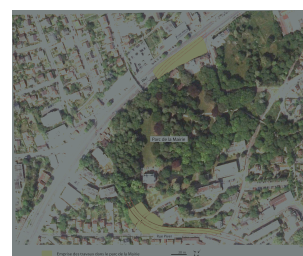
- **le projet de tramway a été réalisé sans réelle concertation (2) avec la population et les associations.** Au niveau local, **seuls les maires auraient eu la possibilité d'intervenir pour le choix du tracé.**

C'est seulement après avoir sollicité une élue écologiste du Conseil régional que l'ALE a pu obtenir d'être reçu par le STIF lors de deux réunions d'information en 2012 et 2013 alors que le tracé était déjà décidé.

- **le tracé proposé pour partie en tunnel présente un risque important pour les nappes et les sources de Juvisy.** De même, la réalisation d'une station enterrée à insérer dans une nappe phréatique à l'Observatoire Camille Flammarion est inadaptée au contexte local



Coupe du tracé en tunnel



Emprise des travaux dans le parc de l'hôtel de ville

### **En conséquence, l'ALE est favorable au projet dans les conditions suivantes :**

- **Présentation à la population des éléments justifiant le choix du tracé actuel et argumentant sur la non faisabilité d'autres tracés alternatifs**
- **Evaluation et prise en compte de toutes les conséquences humaines et écologiques** du projet et prise en compte des coûts éventuels des réparations à l'environnement et au patrimoine bâti
- **Réalisation d'un état des lieux préalable sur les habitations existantes**
- **Réalisation de compléments d'études d'impact sur l'environnement, la faune et la flore.** Les impacts devront être compensés (pose de nichoirs, plantations de haies, etc..)
- **Repositionnement des stations afin de supprimer la station enterrée** au niveau de l'Observatoire
- **Suppression de la plate-forme tramway prévue au niveau du marché des Gravilliers** générant un surcoût et réduisant la vitesse du tramway
- **Réalisation de pistes cyclables en continuité sur la RN7** ainsi que de parkings à vélos adaptés à chaque station
- **Intégration de dispositifs techniques pour le transport de vélos** dans les rames du tramway
- **Réalisation des travaux de façon exemplaire du point vue environnemental.** Les juvisiens et associations locales doivent être associés au déroulement et au suivi des travaux
- **Engagement de la SNCF à prendre en charge les flux supplémentaires de voyageurs** générés par le tramway T7 sur les lignes C et D déjà saturées et qu'elle pourra les accueillir dans des conditions humainement acceptables.

(1) Vous pouvez retrouver le document complet sur le site internet : <http://alejuvisy.free.fr> et lire les compte-rendus des réunions auxquelles l'ALE a participé sur invitation du STIF en amont de l'enquête publique alors que le projet de tracé était déjà défini sur le site internet : <http://www.tramway-t7.fr/telechargements/article/nos-documents>

(2) concerter signifie : associer à la définition d'un projet, la résolution d'un problème avec l'ensemble des personnes concernées